HOSPITALISATION	Hospitalisation Médicale en clinique	350 000 DA par an	
	Hospitalisation Chirurgicale en clinique		
	Petite Chirurgie	2 000 DA par acte	
	Frais de Séjour du bénéficiaire	5 000 DA par jour – Max 3 jours	
MATERNITE	Consultations pré et post-natales	2 500 DA par acte	
	Echographie de grossesse	2 000 DA par acte	
	Accouchement sans complication	55 000 DA par an	
	Accouchement avec complication	70 000 DA par an	
	Frais de Séjour du bénéficiaire	5 000 DA par jour – Max 3 jours	
ACTES D'EXPLORATION	Analyses médicales (Hors COVID)	3 500 DA par acte avec une limite de 20 000 DA par an	
	Radiographie standard	2 500 DA par acte	
	Echographie	2 000 DA par acte	
	Traitements spéciaux	3 500 DA par acte	20 000 DA par an
	Scanner	18 000 DA par acte	
	IRM	18 000 DA par acte	
APPAREILLAGE	Prothèses auditives et orthopédiques	8 000 DA par an	
REEDUCATION/THERAPIE	Rééducation fonctionnelle (Kinésithérapeute)	1 000 DA par acte avec une limite de 10 000 DA par an	
	Fonctionnelle de parole (Orthophoniste)	1 000 DA par acte avec une limite de 10 000 DA par an	
CURE THERMALE	Cure thermale	2 000 DA par acte avec une limite de 20 000 DA par an	
Garanties complémentaires			
INDEMNITES FORFAITAIRES	Forfait mariage	12 000 DA	
	Forfait naissance	20 000 DA	
	Forfait circoncision	15 000 DA	
	Forfait bac	8 000 DA	
	Forfait bem	8 000 DA	
	Forfait pèlerinage	50 000 DA	
	Forfait funéraire	30 000 DA	

Le taux de remboursement appliqué aux frais réels intervient toujours après déduction de la part de la Sécurité Sociale.
Le remboursement intervient également après déduction des droits de timbre, le cas échéant, lorsque ceux-ci figurent sur la facture

AXA Assurances Algérie Vie * Agence LE CHÊNE 52001 Cite Riadh Wilaya SAIDA * RC:16/00-1005275 B 09

OUEVRES SOCIALES UNIVERSITÉ DE SAÏDA DR MOULAY TAHAR N° POLICE : 52001.2026.10.26.000910

ANNEXE 2 : Tableau des garanties Prévoyance

Prévoyance		
Garantie		Montant des garanties
Décès / IAD		1 000 000 DA
Décès accidentel		1 500 000 DA
Maladie redoutée	Cancer avec pronostic vital	350 000 DA
	Accident cérébraux-vasculaire	
	Infarctus du myocarde	
	Pontage Coronarien	
	Greffe d'organe	
	Insuffisance rénale	

ANNEXE 3 : Tableau des garanties Santé

SANTE		
ACTES MEDICAUX		Montant des garanties Plafond annuel par bénéficiaire 1 200 000 DA Taux de remboursement 100%
HONORAIRE MEDICAUX	Consultation Généraliste	1 000 DA par acte
	Consultation Spécialiste	2 000 DA par acte
	Soins infirmiers	1 200 DA par acte
PHARMACIE	Vignettes vertes	20% des frais réels (en complément de la Sécurité Sociale (CNAS)
	Vignettes rouges	50 % FR avec une limite de 20 000 DA par an
	Vignettes blanche	50 % FR avec une limite de 10 000 DA par an
DENTAIRE	Consultation	50 000 DA par an
	Soins	
	Radio	
	Chirurgie Dentaire	
	Orthodontie	6 000 DA par acte avec une limite de 30 000 DA par an
	Prothèse	8 000 DA par acte avec une limite de 35 000 DA par an « sous réserve accord CNAS »
OPTIQUE	Monture	12 000 DA par an
	Verres standards / Verres double foyer/ progressifs/anti reflets	
	Lentilles de contact	

AXA Assurances Algérie Vie
Agence LE CHÊNE 52001
Cité Riach Moulay SAIDA
N° 00100527S B 11